



Communiqué

Pour diffusion immédiate

CONTENEURS KRT REMETTRA 1 000 \$ À CHAQUE EMPLOYÉ QUI ARRÊTERA DE FUMER!

Rivière-du-Loup, le 10 janvier 2017 - **CONTENEURS KRT** a la santé de ses travailleurs à cœur. La direction de l'entreprise, consciente que le plus difficile lorsqu'on arrête de fumer, c'est de ne pas recommencer, a pris une belle initiative visant à soutenir son personnel dans ce défi.

En effet, chaque employé inscrit au **Défi J'arrête, j'y gagne!** qui se déroule du 6 février au 19 mars prochains, recevra un prix en argent, à **chacune des 4 étapes** qu'il aura franchie. C'est donc un gain totalisant 1 000 \$, réparti sur une période de 1 an, que chaque futur ex-fumeur a la possibilité de se mériter.

Ainsi, 1 lot sera octroyé à chaque employé lorsqu'il aura atteint chacun de ces 4 paliers : 6 semaines sans fumer – soit l'objectif du **Défi** (125 \$), 3 mois (125 \$), 6 mois (250 \$) et finalement, 1 année sans fumer (500 \$), soit une récompense totale de 1 000 \$!

Pour Martin Ouellet, président-directeur général de **CONTENEURS KRT**, lui-même ex-fumeur depuis 2011, le but de cette démarche est d'abord et avant tout d'épauler ses employés dans leurs efforts afin qu'ils puissent, ultimement, se libérer du tabagisme. « Nous souhaitons que ces prix leur fournissent une source de motivation supplémentaire pour qu'ils persévèrent au-delà des 6 semaines que dure le **Défi**. » Parallèlement à ce concours, l'employeur propose son assistance aux participants pour les guider vers les nombreuses ressources d'aide mises à leur disposition par le **Défi J'arrête, j'y gagne!**

-30-

Source :

CONTENEURS KRT

Renseignements :

Eve Berger

eve@conteneurskrt.com

T 418 862-0292

Détails du concours à : defitabac.qc.ca